

Mamoudzou, le 20 septembre 2021

<b>COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE DU 20/09/2021 – 9h00</b>
--

La séance est ouverte à 13h40.

La liste des membres participants à la séance est portée en **annexe 1**.

M. le recteur introduit la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Validation du PV du CT du 5 juillet 2021 pour avis,
- Pour le 1er degré : Ajustements de rentrée pour avis,
- Pour le 2nd degré : Postes SPEN rentrée 2022 pour avis,
- Carte IFSE des personnels ITRF pour avis,
- Bilan des mouvements pour information,
- Questions diverses.

Un secrétaire de séance adjoint est désigné parmi les représentants du personnel : M. DEZILE (CGT Educ'action)

### **Déclaration préalable**

Déclaration liminaire de la **FSU** (cf. **annexe 2**).

**M. le recteur** : J'ai pris note de l'alerte sur le lycée des Lumières. En ce qui concerne la situation tendue sur la commune de Tsingoni, selon les dernières informations, les élèves sont revenus. Le travail avec le Préfet a été effectué pour apaiser les tensions. Au collège aussi, les élèves sont revenus. En ce qui concerne la co-intervention dans le cadre du chef d'œuvre, une note de cadrage sera communiquée. En ce qui concerne les tensions sur le bâti dans le premier degré, une convention avec l'Agence Française de Développement « AFD » a été signée et une réunion avec les parties prenantes est prévue pour effectuer un point global. Contrairement à ce qui est parfois écrit, je n'ai jamais dit que tout allait bien, au contraire, je suis inquiet pour la rentrée 2022 dans le premier degré, notamment sur le rythme des constructions. En ce qui concerne l'impact de la vaccination sur les PFMP, j'ai des échos différents et la vaccination des élèves se passe bien. En ce qui concerne les mesures RH, c'est un processus irréversible permettant d'avancer sur les revalorisations pour stabiliser les personnels.

Déclaration liminaire de la **FO** (cf. **annexe 3**).

**M. le recteur** : En ce qui concerne les masques, nous en distribuons à la demande, je ne sais pas où il pourrait manquer des masques. S'il y a un problème de logistique, il faut nous le remonter. Les cellules d'écoute ont déjà été évoquées. En ce qui concerne les nettoyages des écoles, je confirme que la situation se dégrade et qu'une remobilisation est nécessaire. En ce qui concerne le manque de personnels, nous sommes contraints par un manque de vivier et non par un manque de moyens. Les mesures d'attractivité sont efficaces, notamment par rapport à d'autres académies, mais il faut travailler sur la stabilisation des collègues, notamment via l'application de la feuille de route RH.



# RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Déclaration liminaire de la **CGT Educ'action** (cf. **annexe 4**).

**M. le recteur** : En ce qui concerne les AESH, il y a eu des avancées en termes de rémunération. Elles ont été mises en œuvre dès la rentrée. En ce qui concerne les mesures du premier degré, des précisions seront apportées lors de ce comité technique. Je souhaite préciser que des postes RASED ne sont pas supprimés mais neutralisés. La réserve de rentrée ne correspond pas à des économies, mais est utilisée pour équilibrer les ouvertures. Aussi, onze<sup>1</sup> personnes prendront part à une formation CAPPEI cette année scolaire, justement pour accroître le vivier. Pour l'accompagnement des AAS, des moyens pédagogiques et des emplois médico-sociaux seront mobilisés. En ce qui concerne le bilan du mouvement des enseignants du premier degré, il y a un solde académique négatif de dix-sept mais il y a un dialogue avec le ministère car le solde aurait pu être positif. En effet, Mayotte pourrait être privilégié par rapport aux départements métropolitains car le vivier local est plus limité.

## **Partie 1 : Points soumis au vote**

Pour le PV du CTA du 5 juillet 2021

**CGT Educ'action** : La réponse de M. le recteur sur le statut des AED devrait être placée après la déclaration liminaire de la CGT Educ'action et non de la FSU. Aussi, la question relative au manque d'effectifs des PER-DIR a été demandée par la CGT Educ'action.

**M. le recteur** : En prenant en compte ces modifications, le PV du CTA du 5 juillet 2021 est soumis au vote :

- **VOTANTS : 10**
- **POUR 10 (6 FSU, 2 CGT Educ'action, 1 UNSA, 1 FO)**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Pour le 1er degré : Ajustements de rentrée pour avis.

**M. le secrétaire général d'académie** : Le CTA de rentrée a pour objectif de proposer les régulations sur les postes du 1<sup>er</sup> degré. Le CTA de bilan aura lieu le 2 novembre. Les priorités pour les mesures de rentrée sont les ouvertures en élémentaires et en grande section. Les décharges de direction étendues correspondent à des évolutions règlementaires. Des ouvertures conditionnées à la construction du bâti ont été actées. La réserve de 4,8 ETP a été utilisée. Les postes non pourvus spécialisés ont été neutralisés afin de pouvoir les utiliser devant élèves mais ils ne sont pas fermés.

**M. le recteur** : Les classes itinérantes ont parfois été transformées en classe normale. Lorsqu'il y a eu des besoins, et qu'il y avait des salles, les ouvertures ont été actées.

**CGT Educ'action** : Les classes itinérantes ont très peu d'heures. Elles étaient destinées à l'origine pour les gens du voyage.

---

<sup>1</sup> Quatorze en séance. Suite à la vérification demandée en séance par M. le recteur, il s'agit de onze places.



**M. le recteur** : La classe itinérante est l'alternative à ne pas avoir de scolarisation du tout. Cela permet un travail de sociabilisation et de pré-scolarisation, avec pour but une scolarisation dans les classes normales à la rentrée 2022. Je souhaite préciser que nous avons basculé des écoles en rotation à Koungou. Cela est temporaire en attendant la livraison de bâtiments en cours de construction ou de rénovation.

**FSU** : Les collègues CGT et FO en ont déjà parlé. Nous avons entendu que 2000 élèves sur Mamoudzou sont en liste d'attente et que les classes itinérantes sont un bricolage. Nous insistons sur les constructions scolaires. Dans les zones en tension, beaucoup d'enfants ne sont scolarisés qu'à partir du CP. Les CP dédoublés ont des effectifs qui explosent et cela rend les écoles énormes alors qu'au niveau national, on essaie de faire des écoles à taille humaine. Nous vous rappelons que nous avons souhaité depuis plusieurs années que l'Etat reprenne la main sur les constructions du premier degré. La crise COVID a illustré le fait qu'il y a du retard à Mayotte sur les conditions sanitaires et les constructions. En ce qui concerne la neutralisation des postes, il paraît qu'une psychologue aurait été recrutée dans le second degré alors que le poste avait été neutralisé.

**M. le recteur** : Nous avons des discussions avec les maires, mais nous n'imposons pas des décisions aux collectivités territoriales. Nous avons un contrôle sur les moyens. Nous les accompagnons pour que les objectifs soient tenus. D'ailleurs, il y a en ce moment une visite des inspecteurs généraux et j'ai concentré mon intervention sur les soucis de construction dans le premier degré. Aussi, il faut être pragmatique, les projections nous montrent qu'il y aura encore 2500-3000 élèves supplémentaires par an, ce qui fait une centaine de classes supplémentaires, un peu moins avec les écoles en rotation. Dès le lendemain de la rentrée, nous nous concentrerons sur la préparation de rentrée 2022, avec un objectif de scolarisation de 100% en grande section en plus d'intégrer les 2500-3000 élèves supplémentaires. Le haut niveau de naissances à partir de 2015 commence à impacter les effectifs du premier degré. De plus, il y a l'augmentation du taux de scolarisation en grande section (GS), avec pour objectif 90% à cette rentrée 2021. En moyenne section (MS), le taux de scolarisation devrait rester stable avec une amélioration en petite section (PS). Il faut avoir des objectifs réalistes.

Il y a sept ou huit chantiers bloqués sur l'île en raison de soucis juridiques, qu'il devrait être possible de débloquer facilement. En termes de compétence de l'Etat sur les constructions du premier degré, cela concerne surtout trois ou quatre communes mais les autres maires ne sont pas favorables à cette reprise en main. On ne réinvente pas le SMIAM, mais on accompagne pragmatiquement les communes qui en ont besoin, avec une assistance à la maîtrise d'ouvrage.

**CGT Educ'action** : Il y a eu un certain nombre de demandes pour la formation CAPPEI mais beaucoup ont été refusées.

**M. le recteur** : Il y a eu onze<sup>2</sup> places il me semble et elles ont toutes été pourvues.

**CGT Educ'action** : Vous dites que vous n'avez pas de réels leviers pour le bâtiment dans le premier degré mais les textes précisent qu'il est possible de réquisitionner les bâtiments.

**M. le recteur** : Les maires ont hérité de situations qu'il est difficile de gérer, notamment avec des problèmes de foncier.

**M. le secrétaire général d'académie** : Une commission des constructions scolaires du 1<sup>er</sup> degré se déroule chaque année en janvier. Nous y participons comme observateur et nous informons pour les avancées sur le 2<sup>nd</sup> degré. Nous avons poussé dans le 1<sup>er</sup> degré pour une programmation pluriannuelle et volontariste des investissements (PPI) et une densification de l'existant par le déploiement des modulaires, peu utilisés dans le

---

<sup>2</sup> Quatorze en séance. Suite à vérification demandée en séance par M. le recteur, il s'agit de onze places.



# RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

premier degré. Cet objectif est atteignable si l'on dispose du foncier disponible. Le plan d'avenir prévoyait 100 salles livrées par an or 20/30 salles l'ont été.

La loi pour une école de la confiance impliquant une scolarisation plus poussée et une démographie en croissance importante annoncent des effectifs supplémentaires dans les années à venir.

**CGT Educ'action** : Où en est-on de la coopération avec les Comores ?

**M. le recteur** : Nous pouvons utiliser nos compétences en pédagogie. Nous travaillons aussi avec des associations sur Mayotte pour aider des familles au retour, et en stabilisant financièrement les enseignants aux Comores. Une mission est prévue prochainement aux Comores afin de lancer l'opération avant la fin de l'année civile. Cela permettra d'enclencher une dynamique d'éducation sur place.

**FO** : On parle des CP et CE1 dédoublés, et les grandes sections ?

**M. le recteur** : La priorité est de scolariser 100% des élèves en grande section, 85% des MS et 60% PS. Une fois ces seuils atteints, il sera possible de commencer les dédoublements là où cela est possible.

Les ajustements de rentrée sont soumis au vote :

- **VOTANTS : 10**
- **POUR : 2 (1 UNSA, 1 FO)**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 8 (6 FSU, 2 CGT Educ'action)**

**M. le recteur** : J'ai bien noté et prend en compte les réserves qui ont été exprimées.

Pour le 2nd degré : Postes SPEN rentrée 2022 pour avis.

**M. le secrétaire général d'académie** : Les postes profilés proposés avec l'aval des IA-IPR sont sur la diapositive numéro sept. Il faut les proposer assez tôt dans l'année scolaire afin qu'ils remontent au mouvement spécifique national qui débute en novembre 2021. Trois postes sont proposés, le troisième a été modifié par rapport au document initialement envoyé.

**M. le recteur** : Il y a aussi un projet de création de CPGE pour les sortants du bac technologique au LPO de Lumières nécessitant potentiellement des postes profilés.

**M. le secrétaire général d'académie** : La carte des formations sera présentée en CTA début décembre 2021.

La liste des postes profilés SPEN est soumise au vote :

- **VOTANTS : 10**
- **POUR : 4 (2 CGT Educ'action, 1 UNSA, 1 FO)**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 6 (6 FSU)**



Carte IFSE des personnels ITRF pour avis.

**DRH** : Le CTA a validé une règle garantissant le maintien de l'IFSE pour les personnels administratifs en cas de promotion de grade. L'avis du CTA est demandé aujourd'hui pour l'étendre aux ITRF.

**FSU** : Il aurait pu y avoir un groupe de travail, et cela n'a pas été fait.

**M. le DRH** : La mesure n'est pas sur les montants, mais juste sur une règle de sauvegarde.

**FSU** : Je ne sais pas si les collègues comprennent.

**M. le recteur** : Dès que le ministère nous donnera un cadrage sur une évolution du montant de l'IFSE, un groupe de travail sera mis en place.

La carte IFSE pour les ITRF est soumise au vote :

- **VOTANTS : 10**
- **POUR : 10 (6 FSU, 2 CGT Educ'action, 1 UNSA, 1 FO)**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

**Partie 2 : Point non soumis au vote**

Bilan des mouvements pour information.

**M. le DRH** : Le bilan des mouvements est négatif de cinq enseignants dans le premier degré et a été compensé par les sorties de concours. La phase complémentaire a été pénalisante car il y a eu 15 départs et 3 entrées.

**Mme la cheffe de la DPE1D** : Il faut noter que lors du mouvement complémentaire, dix avaient demandé à entrer dans l'académie mais n'ont pas pu.

**M. le DRH** : Si le DASEN du département d'origine bloque le départ, il ne peut y avoir de mutation.

**M. le recteur** : Pour notre académie, il faut que cela soit amélioré sur les deux phases.

**M. le secrétaire général d'académie** : Au départ, lors de la première esquisse, le solde devait être légèrement positif, mais des arbitrages de la DGRH ont fait que le solde s'est avéré négatif de cinq dans le cadre d'une régularisation nationale.

**M. le DRH** : En ce qui concerne le mouvement intra premier degré, 696 agents y ont participé, exprimant 5398 vœux. 368 candidats étaient en mobilité obligatoire dont 18 candidats touchés par les mesures de carte scolaire. 582 candidats ont été mutés et 822 postes sur 1192 sont restés vacants à l'issue du mouvement. 61% des agents ont obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu (55 % en 2020), 11 % des agents ont obtenu leur 2<sup>ème</sup> vœu (12 % en 2020) et 2% des agents ont eu comme affectation leur vœu géographique large.



## RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

En ce qui concerne l'action menée en vue de réduire les inégalités titulaires / contractuels suivants les écoles : en 2020, la règle académique était peu concluante avec 25 agents affectés dans ces écoles à fort taux de contractuels sans qu'ils aient fait ce choix. En 2021, la stratégie était plus incitative avec un doublement du nombre de points pour toute affectation dans ces écoles pour la même durée minimale. Les résultats sont en amélioration mais l'efficacité reste variable selon les circonscriptions.

**FSU** : Lorsque les vœux augmentent, est-ce lié aux vœux géographiques ou aux vœux spécifiques ?

**Mme la cheffe de la DPE1D** : La circonscription de Mamoudzou-centre profite aussi d'être relativement plus au sud que d'autres circonscriptions ce qui peut expliquer qu'il y ait eu beaucoup plus de vœux sur la zone géographique.

**M. le DRH** : En ce qui concerne le second degré, le mouvement inter montre un solde positif de +106 pour l'académie avec 304 entrants et 198 sortants. Sur les 304 entrants, 130 sont des néo-titulaires et sur les 198 sortants, 17 sont des néo-titulaires. L'académie est favorable à des entrées dans le métier, ce qui explique les efforts des inspecteurs pour la formation. On peut espérer encore mieux l'année prochaine avec l'ISG applicable aux néo titulaires.

En ce qui concerne le mouvement intra, 414 agents ont participé et 2042 vœux ont été exprimés. 333 candidats étaient en mobilité obligatoire, dont 85 stagiaires. 1448 postes vacants sont restés vacants à l'issue du mouvement et 372 candidats ont été mutés. 65% des agents ont obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu, 32% des agents ont obtenu une mutation à partir de leur 2<sup>ème</sup> vœu et 3% des agents ont été mutés en extension.

**Mme l'adjointe au chef de la DPE2D** : 34 ont participé sans émettre aucun vœu et ont voulu abandonner mais cela a été bloqué.

**M. le DRH** : En ce qui concerne l'action menée en vue de réduire les inégalités titulaires / contractuels, 58 postes ont été identifiés pour être gelés en cas de départ des intéressés. Seuls 28 postes ont été gelés au mouvement. L'objectif n'est réalisé qu'en partie seulement. En effet, les situations les plus confortables le sont un peu moins et la mesure a surtout bénéficié à des établissements ayant une proportion moyenne de titulaires. Comme pour le premier degré, il conviendra de faire évoluer le dispositif pour le mouvement 2022.

Nous organiserons un groupe de travail pour rééquilibrer l'équité territoriale pour la rentrée 2022.

**CGT Educ'action** : Pour le mouvement intra R2020, nous n'avons pas les chiffres afin de pouvoir comparer.

**M. le DRH** : Pour le groupe de travail, nous préparerons les chiffres.

**M. le recteur** : Le bilan de la rentrée a lieu normalement au CTA de novembre, les éléments présentés sont anticipés.

**M. le DRH** : Pour le mouvement ATSS, le nombre des entrants et sortants est inscrit sur le tableau du diaporama. Il n'y a pas de pourcentage car cela n'est pas représentatif au vu de la faiblesse des flux.

**FSU** : Il n'y a pas de mutation pour les personnels ITRF car il y a un problème d'utilisation de l'outil informatique.

**M. le recteur** : Nous avons prévu une formation dans le cadre du PAF.

**M. le DRH** : Oui, de plus, nous pourrions fournir un mémento pour aider. C'est un mouvement au fil de l'eau, il faut donc que les agents soient vigilants.

**FSU** : Sur les postes gelés, la FSU est contre. Dans les assemblées générales les enseignants titulaires se sont exprimés contre.

**M. le DRH** : Cela est noté dans le PV. La réduction des inégalités territoriales est un sujet très complexe. Nous sommes à l'écoute de suggestions qui permettraient d'atteindre cet objectif avec l'adhésion des enseignants.



### Partie 3 : Questions diverses

**FSU :** La procédure en vigueur jusqu'à aujourd'hui ne permet pas de verser notamment la première fraction d'ISG au terme prévu par la réglementation, à savoir l'installation du fonctionnaire. Cela peut créer un préjudice matériel dans le cas de situations compliquées. Certaines académies refusent de produire un certificat de non cumul de l'ISG et de la prime spécifique d'installation, la nouvelle Calédonie par exemple. Les collègues subissent donc des retards de versement alors qu'ils ne sont pas coupables des dysfonctionnements administratifs. Que comptez-vous faire pour simplifier la procédure et informer l'ensemble des académies métropolitaines de cette exigence de la DGFIP ?

**M. le DRH :** La direction de la DCP a changé ainsi que sa philosophie de travail. Le nouveau chef reprend les dossiers en souffrance et appelle les agents concernés pour les tenir au courant de l'avancement. Nous travaillons à réparer les liens avec la DRFiP, très pointilleuse sur les contrôles. L'attestation est donc indispensable au regard des contrôles de la DRFiP. Nous avons contacté d'autres académies afin d'optimiser le modèle.

**FSU :** Sur la nouvelle application, il y a un blocage car ils n'ont pas 2 ans d'ancienneté.

**M. le DRH :** Je n'ai pas la réponse, on va vérifier ce point et le corriger le cas échéant.

**FSU :**

*Bases nautiques :* combien, où, budget, échéancier ?

*Piscines scolaires :* combien, où, budget, échéancier ? Est-il bien prévu une piscine par secteur ? Serait-il possible d'avoir une confirmation et un échéancier ?

Beaucoup d'établissements sont confrontés à ce manque de sanitaires et de vestiaires/douches.

*Collège de Mtsamboro :* quand les travaux de rénovation des vestiaires seront-ils terminés afin que les élèves puissent se changer en toute intimité ?

**M. le directeur du pôle immobilier et logistique :** Neuf bases nautiques sont prévues mais il y a de nombreux blocages, notamment fonciers car les terrains sont communaux ou relèvent de la loi littorale. Certaines bases pourront être planifiées avec l'amélioration de la coopération des maires.

En ce qui concerne les piscines scolaires, cela n'est pas planifié. C'est de la responsabilité communale ou départementale.

**M. le recteur :** En lien avec la DRAJES, nous sommes en accompagnement, car le sujet principal est celui de la maintenance des piscines. Nous travaillons sur la construction de six piscines. Si chaque commune effectue sa propre piscine indépendamment, il y aurait des soucis de disparités d'ingénierie de maintenance. Un autre sujet délicat est l'approvisionnement en eau.

**FSU :** Notre question portait sur les piscines scolaires, des piscines adaptées aux activités scolaires mais pas orientées tout public.

**M. le recteur :** Vous serez associés aux discussions lorsque l'on aura plus de visibilité.

**FSU :** Quel est le point bloquant pour la construction du LPO de Longoni ?

**M. le directeur du pôle immobilier et logistique :** Il y a des points à lever mais il n'y a pas de points bloquants, et la première pierre devrait être posée au premier trimestre 2022.

**M. le recteur :** Il y a un point d'alerte car les briquetiers locaux auraient du mal à suivre le planning pour la pose. Pour le collège, il y a un peu plus de difficultés. Je suis de très près ce dossier. Concernant le retard des vestiaires et sanitaires du collège de M'tsamboro, cela est dû au retard d'approvisionnement en matériau.

**M. le directeur du pôle immobilier et logistique :** Pour les vestiaires et les sanitaires, on va élargir le champ d'intervention au vu des augmentations d'effectifs.



## RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FSU** : Quelles sont les consignes en cas de barrages, de coupures d'eau ?

**M. le recteur** : Dès qu'une coupure d'eau intervient, le directeur de cabinet est contacté et ce dernier prend contact avec Vinci pour connaître le temps de coupure. S'il n'y a pas de garantie de rétablissement en moins d'une heure trente, l'établissement ferme. En cas de barrages, il y a une indulgence avec les collègues qui arrivent en retard. Nous avons permis de prendre en charge les frais en cas de caillassages de voitures.

**FSU** : Qui prend la décision ?

**M. le recteur** : Le chef d'établissement en lien avec le cabinet.

**FSU** : En ce qui concerne le bilan de rentrée, peut-on avoir les postes non pourvus par discipline, par degré, par établissement, par circonscription ? Quel est le ratio titulaires/ contractuels par discipline, par degré, par établissement, par circonscription ? Quand aurons-nous la liste de l'ensemble des personnels de rentrée (Nom, prénom, affectation, grade, échelon, discipline, ...)

**M. le DRH** : J'ai communiqué les éléments qui ont dû circuler dans la salle. En ce qui concerne le bilan global avec les grades et les établissements, les listes seront communiquées en octobre au format excel.

**FSU** : Action sociale :

- Quel budget ? Quelle proposition pour que l'éducation qui a le plus grand nombre de fonctionnaires puisse enfin bénéficier des services de la SRIAS au même titre que les autres administrations ?
- Des tickets restaurants sont-ils prévus ?
- SIM : Où en est-on du partenariat prévu là aussi par la feuille de route ?

**M. le secrétaire général d'académie** : Nous avons eu l'accord pour inscrire dans une plus forte dynamique. Le budget est passé à 60 000 euros pour 2021 mais je souhaite qu'il passe à 100 000 euros. Le dispositif PREAU, en lien avec le conseil départemental, permet de bénéficier de prestations ou de réduction pour des événements. Une sollicitation du CD leur a été adressée récemment. En ce qui concerne les tickets restaurants, nous étudions son application sur une aire réduite.

**FSU** : Lorsqu'il y a des problèmes avec les bailleurs SIM, il serait souhaitable d'avoir l'appui du rectorat.

**M. le recteur** : Dans un conflit, les torts sont parfois partagés et nous souhaitons cadrer les liens dans la convention. Néanmoins, le rectorat n'interviendra pas dans les litiges entre la SIM et le locataire.

**M. le DRH** : En ce qui concerne l'application des tickets restaurants, le périmètre concernerait les treize écoles pour lesquelles nous avons des difficultés à recruter. Ce sont les treize qui sont mentionnées dans les lignes directrices de gestion (LDG) 2021, essentiellement sur le grand Mamoudzou.

**M. le secrétaire général d'académie** : Nous avons rencontré la SIM il y a 15 jours pour faire avancer le dossier de la convention permettant de réserver un parc locatif dédié au MENJS. Nous espérons une mise en place pour la rentrée 2022 au plus tard.

**FSU** : Peut-on avoir une cartographie des zones de remplacement des CZR ?

**M. le secrétaire général d'académie** : La carte des zones a été présentée en comité technique en 2020.

**FSU** : Une circulaire serait appréciable. A-t-on des AED qui ont bénéficié de la dérogation aux 6 ans prévue par la feuille de route ? Sinon quel délai avant que ce dispositif ne soit mis en route ?

**M. le recteur** : Dans les semaines qui viennent, nous mettrons en œuvre un certain nombre de postes pour un statut intermédiaire entre AED et CPE, mais qui n'ont pas le niveau licence. Nous souhaitons effectuer des recrutements sur ces créations de postes après les vacances d'octobre. La logique d'affectation sera en soutien aux AAS, et certains établissements déficitaires. Le nombre sera au plus de cinq pour ne pas aussi dissuader les AED à continuer de se former afin qu'ils deviennent titulaires.





## RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FSU :** Les tableaux de mutation et d'avancement peuvent-ils être transmis aux organisations syndicales représentées en CTA comme le prévoient les lignes directrices de gestion nationales ? Peut-on avoir le calendrier de gestion de ces opérations ? Pouvez-vous nous transmettre les tableaux d'avancement à la HC et la classe exceptionnelle avec les barèmes de l'ensemble des promouvables ?

**M. le DRH :** Les fichiers excel envoyés en octobre répondront à cette demande.

**FSU :** Je vous remercie pour le tableau des promouvables qui a été communiqué.

**M. le DRH :** Cela est prévu par les LDG. J'appelle votre attention sur le fait que pour les PLP hors classe, neuf personnes sur quatorze avaient un barème erroné et n'auraient pas dû bénéficier d'une promotion cette année. Le contingent 2021 des promus sera porté à 23 pour corriger le bug informatique. Nous serons contraints de diminuer le contingent 2022 dans les mêmes proportions.

**CGT Educ'action :** Un promu est à la retraite il me semble.

**M. le DRH :** Si cela est confirmé, la réduction du contingent l'année prochaine sera ajustée.

**FSU :** Certains collègues dans le 1<sup>er</sup> degré sont passés avant des enseignants plus anciens.

**Mme la cheffe de la DPE1D :** Le barème spécifique pour Mayotte prend en compte l'ancienneté au sein du département et des points supplémentaires pour les enseignants en école à fort taux de contractuels.

**FSU :** Justement, ces enseignants non promus sont des anciens à Mayotte.

**Mme la cheffe de la DPE1D :** Le poids de l'avis est prépondérant. Tous les collègues qui ont souhaité avoir des explications les ont eues.

**FO :** Il y a beaucoup d'IERM qui ne les ont pas eues alors qu'ils devaient être privilégiés pour avoir une retraite décente.

**M. le recteur :** Il y a deux choses menées en parallèle. La politique de promotions signifie qu'à dossier équivalent, les anciens sont privilégiés, mais on ne va pas promouvoir des agents avec l'appréciation « à consolider » car cela découragerait les plus jeunes ou pénaliserait l'équité. Ils peuvent se remobiliser ou il est possible de partir à la retraite avec des modalités avantageuses.

**FSU :** Les IERM sont lésés après cette longue carrière. Il serait souhaitable de travailler sur les « retraites chapeau ».

**M. le recteur :** Les discussions ont lieu sur l'ASA (Avantage Spécifique d'Ancienneté) et il est aussi possible de partir à la retraite avec des modalités avantageuses, notamment la rupture conventionnelle. La récupération de l'ancienneté est à replacer dans le contexte comparé à ceux qui ont effectué cinq ans de formation. On vous demande de communiquer sur ces modalités.

**FSU :** Pouvez-vous nous expliquer quelle est la situation administrative et réglementaire concernant l'avancement des infirmières ? Qu'est-il prévu pour la diffusion du TA des personnels infirmiers ?

**M. le DRH :** Les tableaux d'avancement vous seront envoyés spécifiquement, ils sont déjà publiés.

**CGT Educ'action :** Les postes des infirmières scolaires sont-ils tous pourvus ?

**M. le chef de la DPAE :** Les postes ont tous été pourvus.

**FSU :** Par-delà les bonnes intentions, nous faisons le constat que certains établissements manquent d'équipement de base et qu'il est parfois fait appel au porte-monnaie des collègues pour payer les connexions. Quel plan avez-vous pour connecter l'ensemble des établissements ?



# RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**M. le secrétaire général d'académie** : Un plan à la charge du conseil départemental prévoit d'installer la fibre sur l'île. L'effort du rectorat consiste à se brancher sur ce réseau afin d'amener la fibre au sein des établissements. Une dizaine d'établissement ont déjà été reliés. Au total, 1,4 millions d'euros sont prévus sur le BOP214, avec des fonds européens cofinancés. Certains établissements se plaignent car les débits contractualisés avec Orange ne suffisent plus, notamment en lien avec l'impact du COVID. Un nouveau marché est en cours pour améliorer ces problématiques.

**FSU** : Certains services dépassent toute mesure raisonnable en la matière. Existe-t-il un maxima règlementaire d'HS ? ou doit-on se référer aux règles concernant le second emploi ?

**M. le secrétaire général d'académie** : Il n'est pas souhaitable d'effectuer plus de 26 heures par semaine, cumul d'activité comprise. Deux HSA ne peuvent pas être refusées.

**M. le DRH** : Les textes donnent des principes mais pas des quotas : le cumul d'activité ne doit pas nuire à l'activité principale. Les textes donnent des quotas sur les horaires de travail hebdomadaire, correspondant à peu près à 26 heures par semaine. Cette année, j'ai bloqué 4 ou 5 qui étaient excessives.

**FSU** : Les heures d'apprentissage sont-elles comptées ?

**M. le DRH** : Toutes les heures sont comptées, même les heures d'apprentissage. Aussi, il ne faut pas surcharger les néo-titulaires et les contractuels.

**M. le recteur** : Les consignes ont été passées aux chefs d'établissements pour limiter les heures supplémentaires.

**FSU** : Mon fils à M'tsambooro n'a pas d'enseignant en français et en mathématique alors que ce n'est pas indiqué dans le fichier transmis.

**M. le DRH** : Il y a parfois un décalage entre le terrain et la situation administrative. Les situations d'enseignant ayant signé leur contrat mais pas encore arrivés à Mayotte ne sont pas comptabilisées dans le tableau comme des postes vacants. Nous poursuivons nos efforts sur le recrutement. Il y a aussi un évènement avec pôle emploi pour pourvoir les postes.

**M. le recteur** : Il y a aussi des postes pourvus mais les enseignants sont en arrêt maladie.

La séance est levée à 17h00.

Le secrétaire de séance

**Antoine RIDARD**

Le secrétaire adjoint de séance

**Bruno DEZILE**

Le Recteur

**Gilles HALBOUT**